

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
17 janvier 2006
Français
Original: anglais

**Lettre datée du 13 janvier 2006, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Secrétaire général**

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la résolution 1651 (2005) concernant le Soudan, que le Conseil de sécurité a adoptée le 21 décembre 2005. Au paragraphe 1 de cette résolution, le Conseil a décidé de proroger jusqu'au 29 mars 2006 le mandat du Groupe d'experts créé en application de la résolution 1594 (2005) et m'a prié de prendre les mesures administratives nécessaires.

Je souhaite donc vous informer que j'ai reconduit les trois experts ci-après dans leurs fonctions jusqu'au 29 mars 2006 :

Gerard P. McHugh (Irlande)
Eustace Mainza (Zambie)
Sherrone Blake-Lobban (Jamaïque)

Je vous serais obligé de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**

